

LE 6 DECEMBRE, NOUS ELISONS NOS REPRESENTANT-ES AUX COMMISSIONS CONSULTATIVES PARITAIRES (CCP)

« C'EST QUOI CETTE HISTOIRE DE CCP ? »

Vous êtes contractuel-le, en CDD depuis plus de 2 mois ou en CDI : pour la première fois, le 6 décembre 2018, et plus tôt en cas de vote électronique, vous allez élire vos représentant-es aux Commissions Consultatives Paritaires (CCP).

Ces élections auront désormais lieu tous les quatre ans.

« JE DEPENDS D'UNE COMMISSION ? MAIS POURQUOI ? »

Ces commissions sont consultatives et traitent de toutes les questions concernant les situations individuelles :

Révision des évaluations administratives, recours en cas de refus de temps partiel, de refus de formations professionnelles et syndicales ; de refus d'absence autres que les congés annuels ;

Elles doivent être consultées pour toute sanction disciplinaire autre que l'avertissement ou le blâme ;

Elles sont obligatoirement consultées avant tout licenciement postérieur à la période d'essai.

« C'EST BIEN GENTIL UNE COMMISSION MAIS MOI JE VEUX ETRE TITULARISE-E ! »

C'est aussi notre première revendication : la titularisation !

Dans la Fonction Publique Hospitalière, les contractuel-les représentent 21% des emplois (plus de 30% dans de nombreux établissements), en CDD ou CDI.

Les directions maintiennent nombre d'entre vous dans une situation de précarité qui devrait n'être qu'exceptionnelle. La raison en est simple : en tant que contractuel-les, vous n'avez ni progression de carrière, ni droit à l'ensemble des primes. Les directions vous considèrent comme une variable d'ajustement budgétaire !

« LAISSEZ-MOI DEVINER, IL FAUT VOTER SUD ? »

Pour nous, ces Commissions ne doivent pas servir à pérenniser l'existence de la précarité, mais doivent être un porte-voix pour les contractuel-les.

Avec le soutien et l'expérience des équipes SUD, elles permettent d'avoir connaissance et de défendre des situations individuelles qui, autrement, auraient été traitées de manière arbitraire et opaque.

DONNER

**SA
VOIX**



ET

**PRENDRE
LA PAROLE**

Les équipes SUD Santé Sociaux mènent un combat constant pour faire respecter nos droits. Contractuel-les, titulaires, syndiqué-es, non-syndiqué-es, menons-le ensemble !

En votant SUD Santé Sociaux dans les CCP, donnez une voix à celles et ceux qui n'en ont pas encore... et gagnons la bataille de la titularisation !

VOTEZ

SUD SANTE SOCIAUX

UNION SYNDICALE

SOLIDAIRES

ELECTIONSFPH.SUDSANTE SOCIAUX.ORG



Membre de l'Union
syndicale
Solidaires



DISCIPLINE

Le conseil de discipline est une épreuve difficile et éprouvante. Chacun-e a le droit d'être défendu-e et la sanction éventuelle doit être proportionnelle à la faute.

↳ Les élu-es SUD Santé Sociaux s'engagent à être présent-es à vos côtés dans ces processus. ↵

ÉVALUATION

SUD Santé Sociaux est contre toutes formes d'évaluation individuelle qui mettent en concurrence les salarié-es entre eux et elles et cassent les collectifs de travail.

UN SYNDICAT DE LUTTE

Nous soutenons les Assemblées Générales des personnels et les formes de lutte organisées à la base. Nous construisons les mobilisations avec l'ensemble des collègues, syndiqué-es et non syndiqué-es.

Les élu-es SUD seront au service des luttes !

UN SYNDICAT QUI INFORME

SUD Santé Sociaux défend l'unité d'action, met la démocratie au cœur de son activité pour que chacun et chacune pèse sur les décisions à prendre.

Nous informons les salarié-es des positions prises dans chaque instance (CAP, CTE, CHS-CT).

**LE 6 DÉCEMBRE,
VOTONS
SUD SANTE SOCIAUX
UNION SYNDICALE
SOLIDAIRES !**

AUGMENTONS LES MOYENS, LA RÉMUNÉRATION ET LES EFFECTIFS OBTENONS LA TITULARISATION POUR TOUTES ET TOUS



Défense du Service Public et Accès aux Soins pour Toutes et Tous - Effectifs et Temps de Travail - Salaires et Carrières - Suppression des Ordres Professionnels - Statuts et Condition de Travail - Retraites - Contre Toutes les Exclusions - Droits des Femmes et Egalité Salariale Femmes/Hommes
TOUTES NOS REVENDICATIONS SUR ELECTIONSFPH.SUDSANTESOCIAUX.ORG

Se syndiquer

Voter, A.G.

Faire Grève

Manifester



- electionsfph.sudsantesociaux.org
- contact@sudsantesociaux.org
- [@SudSanteSociaux](https://twitter.com/SudSanteSociaux)
- [@FedeSudSanteSociaux](https://facebook.com/FedeSudSanteSociaux)
- [@SudSanteSociaux](https://youtube.com/SudSanteSociaux)

Retrouvez les coordonnées du syndicat SUD Santé Sociaux de votre département. Rdv sur www.sudsantesociaux.org

Membre de l'Union syndicale
Solidaires